

LA FRANCE POLITIQUE ET SOCIALE DEPUIS 1945

A. L'APRÈS-GUERRE

1. Les désastres de la guerre

Quand la guerre prend fin en Europe le 8 mai 1945, tous les pays d'Europe continentale qui ont pris part au conflit sont ruinés. La France peut-être plus que les autres pays occidentaux. Sa situation démographique, déjà précaire en 1939, est catastrophique: plus de 600000 Français, civils et militaires, sont morts (c'est plus que la somme des pertes militaires et civiles britanniques et américaines); et la guerre a privé la France de quelque 2 millions de naissances.

Ports détruits, voies ferrées quasi anéanties, flotte commerciale disparue aux deux tiers, 3 millions d'immeubles détruits ou endommagés... La reconstruction de 9300 ponts, au rythme moyen de 3 par jour, va demander près de 10 ans. Enfin la France a été vidée de sa substance par les prélèvements allemands dont le montant est évalué à 1 500 milliards de francs de 1939.

Dans les mois qui suivent la Libération de l'été 1944, le pays risque de sombrer dans l'anarchie, voire la guerre civile. La troisième République a disparu, comme le régime de Vichy; le Gouvernement provisoire de la République française- (GPRF) est une autorité de fait exercée par Charles De Gaulle et ses ministres; c'est seulement en octobre 1944 que les Alliés le reconnaissent comme gouvernement légitime. Le même mois, les "milices patriotiques", noyautées par le parti communiste, sont dissoutes, comme disparaissent progressivement les Comités de Libération, locaux ou départementaux, également peu dociles à l'autorité des Commissaires de la République nommés par le GPRF à l'été 1944. Ce sont les élections municipales d'avril et mai 1945 qui manifestent le retour

à un ordre administratif et politique normal. Pour la première fois, les femmes françaises y sont électrices.

2. La nouvelle donne politique

Le 25 octobre 1945, les Français participent à une double consultation; ils élisent une Assemblée et décident par un « oui » massif (96 % des suffrages) que cette Assemblée sera constituante; c'est le passage de la dite à la IV^e République. En même temps, Charles De Gaulle est légitimé par le vote de l'Assemblée constituante qui l'élit Président du Gouvernement provisoire.

Pourtant les rapports du Président et de l'Assemblée sont mauvais, Charles De Gaulle refusant l'autorité que les députés revendiquent sur l'exécutif. Le 20 janvier 1946, Charles De Gaulle démissionne parce qu'il refuse le « régime des partis ». L'Assemblée élit pour Président un socialiste, Félix Gouin, que remplace Georges Bidault, président du MRP, en juin suivant. La France vit alors sous un régime d'assemblée que domine la formule du « tripartisme » 80% des députés sont communistes, socialistes SF10 ou membres du Mouvement républicain populaire (MRP), c'est-à-dire démocrates-chrétiens.

Quand la Constitution préparée par l'Assemblée est soumise à référendum le 5 mai 1946, le MRP préconise son refus pour éviter un régime d'assemblée qui paralyserait l'exécutif: elle est rejetée par 53% de "non".

La seconde Assemblée constituante, élue le 2 juin 1946, est toujours dominée par le tripartisme. Les députés communistes et socialistes n'ont plus la majorité absolue; le 13 octobre suivant, la nouvelle Constitution est approuvée par 53 % de « oui » ; mais 31 % des électeurs se sont abstenus.

3. La Constitution de la IV^e République

Les institutions sont maintenant définitives: le pouvoir législatif est confié à une Assemblée nationale élue pour 5 ans au scrutin proportionnel. Une seconde assemblée, le Conseil de la République, élue au suffrage indirect, ne donne que des « avis ». Réunies en congrès, les deux assemblées élisent 7 ans le Président de la République, qui désigne lui-même le Président du Conseil (des ministres). L'Assemblée nationale est toute-puissante; elle investit par son vote le Président du Conseil; mais elle contrôle en permanence le gouvernement qu'il a formé. Elle dispose en effet d'un pouvoir d'interpellation; mécontente de la réponse de l'exécutif, elle peut renverser le gouvernement par le vote d'une motion de censure ou en refusant de voter la confiance que sollicite le chef du gouvernement.

Les raisons qui avaient poussé Charles De Gaulle à démissionner en janvier 1946 demeurent aussi fortes. Déjà, le 16 juin, il a prononcé à Bayeux un célèbre discours qui affirme la nécessaire indépendance du pouvoir exécutif à l'égard des partis et d'une Assemblée trop puissante; une position qu'il confirme le 22 septembre par son refus de la Seconde Constitution, à Epinal.

4. La nouvelle donne économique et sociale

Dans les années qui suivent la Libération et la fin de la guerre, la majorité des Français, comme beaucoup d'Européens, estiment que l'économie libérale est dépassée. Les souvenirs de la grande crise de 1929 aidant, on n'est pas loin de lui imputer l'origine de la Guerre mondiale; et ses recettes semblent inefficaces pour mener à bien l'oeuvre de restauration d'une économie ruinée. Pour opérer la «Reconstruction», pour gagner la «Bataille de la production », l'intervention de l'Etat paraît indispensable.

Ainsi la nationalisation des grandes entreprises de transports, d'énergie et de crédit (qui répond au programme du Conseil national de la résistance, ou CNR, dès le début de 1944) est menée à bien de décembre 1945 à mai 1946.

Air France, compagnie nationale, n'est fondée qu'en 1948. Au contraire, les Etablissements Renault sont constitués en régie publique dès janvier 1945, pour punir les dirigeants de leur attitude collaborationniste.

Aux nationalisations s'ajoute la création du Commissariat général au plan, que dirige Jean Monnet, en décembre 1945. En janvier 1947, est promulgué le plan qu'il a préparé pour relancer les activités et les productions indispensables au relèvement économique: les charbonnages, l'électricité, les chemins de fer, l'acier, le ciment et le matériel agricole. Il ne s'agit pas d'une planification autoritaire, comme en URSS, mais plutôt d'une forte incitation toujours accompagnée d'une volonté de concertation.

Ces mesures sont dans l'ensemble bien reçues des Français, qui souhaitent ou acceptent la constitution d'un vaste domaine public en même temps que l'intervention économique de l'Etat que ses adversaires taxent de dirigisme. Une nouvelle organisation sociale se met en place: en février 1945, Charles De Gaulle institue les Comités d'entreprises pour celles qui comptent plus de 50 salariés; en janvier 1946 les salariés de la Fonction publique reçoivent un statut dont la «grille» assure notamment les règles de recrutement, de rémunération et d'avancement. Enfin, d'octobre 1945, date de création de la Sécurité sociale, à janvier 1948, une série de décisions crée ou aménage les allocations familiales (apparues en 1932) et diverses institutions d'assurances de retraite.

B. L'INSTALLATION DE LA IV^{ème} RÉPUBLIQUE : 1946-1951

1. Les limites du tripartisme

Le 16 janvier 1947, le socialiste Vincent Auriol est élu Président de la République. En novembre 1946, les élections législatives ont confirmé l'installation d'une majorité communiste, socialiste, MRP qui investit, le 17 janvier, le socialiste Paul Ramadier comme Président du Conseil. Une pratique politique inattendue est alors inaugurée: Paul Ramadier sollicite, conformément à la Constitution, la confiance de l'Assemblée nationale; mais il sollicite un second vote de confiance, celui-là non prévu dans les textes, pour faire approuver la composition de son équipe ministérielle. Ce précédent va peser lourd dans l'avenir, car il signifie que l'Assemblée limite un peu plus la liberté d'action du chef du gouvernement.

L'année 1947 voit se révéler les problèmes que le monde politique français va affronter jusqu'à la fin du régime. D'abord les guerres coloniales: l'insurrection de Madagascar va être durement réprimée; mais la guerre d'Indochine qui commence va durer 7 ans et affaiblir les positions françaises dans le Monde. Le contexte international est celui des débuts de la « Guerre froide » entre les Etats-Unis et l'URSS; chacune des deux puissances va obliger les pays d'Europe à choisir leur camp, en un temps où la possession de la bombe atomique menace le Monde d'une guerre d'anéantissement; en ralliant l'alliance américaine, les gouvernements français vont susciter la violente réaction du parti communiste. Enfin, l'époque de la « Reconstruction » est marquée par la dureté des conditions économiques: les restrictions, alimentaires notamment, semblent s'éterniser; les prix augmentent alors même que le gouvernement s'efforce de bloquer les salaires. La grève des ouvriers de Renault qui commence le 25 avril 1947 annonce une année sociale de luttes et de violences.

2. Une double opposition

En avril 1947, le Rassemblement du peuple français (RPF) est fondé; son action vise à réformer le régime lui-même, afin de rendre au pouvoir exécutif sa liberté d'action et briser le régime d'assemblée; la personne de Charles De Gaulle donne

à ce mouvement son prestige et sa force d'expansion.

A gauche, le parti communiste (PC) qui participe au gouvernement, vote pourtant contre lui afin de manifester son opposition à la politique salariale.

Le 5 mai 1947, coup de théâtre: Paul Ramadier remanie son gouvernement en révoquant les ministres communistes. Rejeté dans l'opposition, le PC (qui a obtenu plus de 28 % des voix aux élections de novembre 1946) va se mobiliser pour lutter durement contre la politique sociale et la politique étrangère du gouvernement. En effet, le 5 juin 1947, les États-Unis proposent aux pays Européens un plan d'aide au relèvement économique, dit «Plan Marshall». L'URSS oblige ses satellites à le refuser; la «doctrine Jdanov», que met en oeuvre le Kominform, un organe de liaison des partis communistes créé en septembre 1947, impose aux partis communistes occidentaux la même attitude, en même temps qu'elle leur interdit de participer à des gouvernements «bourgeois».

L'acceptation du Plan Marshall par la France est suivie de son adhésion au GATT, un organisme qui doit libérer et accélérer les échanges internationaux, en octobre 1947, puis à l'Organisation européenne de coopération (OECE) chargée de gérer l'aide américaine. Le PC français multiplie alors les manifestations contre ces capitulations devant «l'impérialisme américain» que concrétise la présence, en France et en Europe occidentale, des bases militaires américaines; le mot de ralliement du PC et de ses sympathisants est partout répété: "US, go home".

A la fin de l'année 1947, la IVème République est réellement menacée. Aux élections municipales d'octobre 1947, le RPF est majoritaire à Paris, Lille et Marseille et, dans l'ensemble des villes, obtient 40 % des suffrages. Attisée par la hausse continue des prix, l'agitation sociale organisée et encadrée par la CGT qui relaie l'action du PC, mène la France au bord d'une situation insurrectionnelle, notamment par l'action des grévistes des houillères et de la métallurgie.

Pourtant, à la fin de 1947, les tensions s'apaisent.

3. Une nouvelle équation politique: la Troisième force

Pour échapper à la double action du RPF et du PC, les gouvernements vont maintenant s'appuyer sur une formule politique inédite: l'entente, toujours précaire, des députés de la SF10, du MRP, des Radicaux, des indépendants et des diverses droites. Succédant à Paul Ramadier le 22 novembre 1947, Robert Schuman tente ainsi de gouverner avec le soutien de ce que l'on appelle la «Troisième Force».

Les gouvernements qu'elle appuie vont tous poursuivre une politique extérieure sans ambiguïté: aux colonies, en Indochine principalement, la souveraineté française ne peut être mise en cause, d'autant qu'on la définit comme un rempart contre l'expansion communiste. En 1949, la France adhère à l'Alliance Atlantique et devient membre de « l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord» (OTAN) placée sous commandement américain. Formulé en 1950, le plan Schuman aboutit, d'autre part, à la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en avril 1951.

En même temps, le début des années Cinquante voit l'aboutissement des efforts économiques menés depuis 1945: le niveau de la production française de 1949 rejoint celui de l'année 1938; et l'expansion économique semble s'amorcer après la fin de l'époque de la « Reconstruction».

Pourtant beaucoup de Français doutent de la qualité de leurs institutions politiques. Le maintien de la Troisième force suppose une attitude générale de compromis et de concessions entre ses composantes. L'opinion publique constate seulement la fragilité de ces combinaisons à l'instabilité des gouvernements et à l'impression généralisée de leur impuissance; on parle d'immobilisme politique. Le long gouvernement d'Henri Queuille, de septembre 1948 à octobre 1949, doit sa durée à sa prudence et à sa capacité à louvoyer entre les difficultés.

C. LE TEMPS DES CONTRADICTIONS: 1951-1955

1. De la Troisième force au Centre droit

Les élections de juin 1951 donnent à la Troisième force une solide majorité de 338 députés sur 627 élus.

Le PC et le RPF ont chacun un peu plus de 100 élus. A son tour, cette formule politique va se fissurer, à l'occasion, cette fois, de la question scolaire. Sous la pression du MRP et de la droite, l'Assemblée vote, en septembre 1951, la loi Barangé qui octroie des fonds publics d'aide aux établissements d'enseignement, privés aussi bien que publics. Défenseurs d'une laïcité entendue comme idéal de l'enseignement public, les socialistes abandonnent la majorité.

Une nouvelle majorité doit donc se substituer à celle que représentait la Troisième force en remplaçant les députés socialistes par ceux du Centre national des indépendants (CNI), qui représente la droite libérale. Dans ce glissement vers une majorité de Centre droit, la chance de ce premier gouvernement de droite depuis la Libération est la personne d'Antoine Pinay, investi Président du Conseil le 6 mars 1952, dont la politique bénéficie de l'accélération des échanges et des progrès de l'économie mondiale: les investissements.

3. Le temps de PMF

Ce député radical, dont les propositions d'organisation économiques ont été rejetées par Charles De Gaulle en 1944, parce qu'il les jugeait trop dures pour un pays ruiné, est parfois désigné comme le personnage de « Cassandre » ; telle la prophétesse grecque du malheur, il n'a cessé, depuis 1950, d'annoncer l'inévitable défaite en Indochine. Négociateur français à Genève, il signe, le 20 juillet 1954, les accords qui établissent le cessez-le-feu en Indochine et reconnaissent l'indépendance de deux, républiques vietnamiennes, de part et d'autre du 17^e parallèle. Au nord, un Etat communiste, au sud un état dit démocratique; le Cambodge et le Laos deviennent indépendants. Au début du mois d'août, il se rend en Tunisie où le discours qu'il prononce à Carthage

reconnaît à la Tunisie son autonomie interne. Ironie du sort, c'est sous le gouvernement d'un homme traité de « bradeur d'Empire » par les adversaires de sa politique coloniale, qu'éclate l'insurrection algérienne à la Toussaint de 1954 : Pierre Mendès France réagit avec vigueur contre ce qui est pour lui une atteinte à l'intégrité même du territoire français.

Apprécié de beaucoup de Français pour le style de son gouvernement, sa capacité de communication par un exposé hebdomadaire adressé au pays, il est honni par tous ceux qui lui reprochent sa politique de désengagement colonial; le MRP lui reproche en particulier l'échec de la CED. Une coalition se forme, qui lui refuse la confiance le 5 février 1955, à propos du budget affecté aux opérations en Algérie.

D. LA FIN D'UN RÉGIME : 1956-1958

1. Tensions politiques croissantes

A l'égard de leurs institutions et du personnel politique, beaucoup de Français éprouvent des sentiments de mécontentement et de rejet. Comme dans les années trente, apparaît un antiparlementarisme diffus dont l'expression la plus virulente s'exprime dans le mouvement fondé en février 1955 par Pierre Poujade, l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA), qui, de corporatiste, devient un parti politique. Son slogan «sortez les sortants», est repris bien au-delà des limites de son mouvement.

Le 2 décembre 1955, le Président du conseil, Edgar Faure, a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale pour prévenir la montée du mendésisme dans la France de Centre gauche. Le 2 janvier 1956, le Front républicain qui regroupe la SF10, les radicaux et divers gauches s'impose aux élections où les poujadistes obtiennent 52 sièges.

2. La guerre interminable

Au mois de mars est proclamée l'indépendance du Maroc et de la Tunisie, devenue inévitable. Au mot d'ordre du Front républicain, «la paix en Algérie», s'opposent les partisans de l'«Algérie française» qui ne se recrutent pas seulement dans les milieux politiques de droite. Gouverneur général de l'Algérie de janvier 1955 à février 1956, Jacques Soustelle a essayé d'appliquer le Statut organique de l'Algérie, établi en septembre 1947, qui pouvait mener à une progressive intégration des populations européennes et indigènes. La violence croissante de la guerre menée par le Front de libération nationale (FLN) algérien rend cette politique illusoire.

Trahissant le programme du Front républicain, le gouvernement Guy Mollet, où Pierre Mendès France est ministre sans portefeuille, nomme Robert Lacoste gouverneur général de l'Algérie et accroît l'effort militaire par l'envoi de nouveaux effectifs; le service militaire passe à 27 mois; l'objectif est d'obtenir la «pacification» du pays avant toute négociation. Contre les actions terroristes du FLN les moyens les plus durs sont employés: la «bataille d'Alger», en 1957, élimine les terroristes mais l'opinion française, déjà soucieuse de l'engagement des soldats du contingent, prend conscience de l'emploi de la torture et de la violence des opérations de «quadrillage» du territoire algérien.

L'échec de l'expédition de Suez menée par la France et l'Angleterre contre l'Égypte, en novembre 1956, suscite la réprobation internationale; à l'ONU, la France est régulièrement accusée par les pays du Tiers Monde et les États-Unis ne lui accordent plus leur soutien. Guy Mollet démissionne en mai 1957; ses successeurs, Maurice Bourgès-Maunoury, jusqu'en septembre 1957, puis Félix Gaillard, jusqu'en avril 1958, ne peuvent que gérer une situation sans issue où la France menace de se briser entre partisans de l'Algérie française et d'un soutien sans concessions au million de Français d'Algérie, les «Pieds-Noirs», et ceux qu'inquiètent une guerre sans issue, des pertes et des dépenses croissantes, et l'isolement de leur pays.

3. La "Crise du régime", en 1958

Le MRP Pierre Pflimlin est appelé à former un nouveau cabinet ministériel. Le 13 mai 1958, le jour même où il sollicite l'investiture de l'Assemblée nationale, Alger est le théâtre d'une insurrection: une foule où les Pieds-Noirs sont majoritaires envahit le Gouvernement général et constitue un Comité de salut public que préside le général Massu; il se déclare lui-même aux ordres du général Salan, commandant en chef, que Paris nomme Délégué général.

Pierre Pflimlin et son gouvernement sont impuissants devant cette situation. Le 14 mai, Massu lance l'idée d'en appeler à Charles De Gaulle; le 15, Salan fait acclamer son nom à Alger, tandis que Charles De Gaulle se dit prêt à «assumer les pouvoirs de la République», mais précise-t-il, selon une procédure légale. Désormais un gouvernement impuissant subit la pression croissante des Européens d'Algérie contre lesquels l'armée n'intervient pas; en France même, une forte agitation s'étend, animée notamment par l'Union pour le salut de l'Algérie française, de Jacques Soustelle; on peut craindre que la guerre civile n'éclate quand, le 24 mai, la Corse rallie le mouvement algérois, offrant une éventuelle plate-forme pour une action de militaires rebelles.

A Charles De Gaulle qui apparaît comme le seul recours, une part croissante de l'opinion se rallie. Le 28 mai, Pierre Pflimlin démissionne; le 29, le Président de la République, René Coty, demande à l'Assemblée nationale d'investir Charles De Gaulle Président du Conseil, ce qui est fait le 1er juin par 329 voix contre 244. Le 2 juin, Charles De Gaulle obtient les pleins pouvoirs en Algérie et pour 6 mois en métropole. Le 3 juin, le nouveau gouvernement reçoit la charge de rédiger une nouvelle constitution.

La IV^{ème} République disparaît donc, dans la légalité. La crainte d'une guerre civile et l'adroite utilisation de la situation par les gaullistes aboutissent à une situation politique inattendue quelques mois auparavant. Il n'y a pas eu de coup d'Etat.

E.LE BILAN D'UNE RÉPUBLIQUE "MAL AIMÉE"

1. Le passif

Morte du fait de la crise née de la guerre d'Algérie, la IV^e République a été marquée par l'échec final de la guerre d'Indochine, l'abandon de la souveraineté française au Maroc et en Tunisie et la reculade lors de l'expédition de Suez, en novembre 1956. A ces blessures infligées à l'amour-propre national s'est ajoutée l'exaspération, parfois le mépris, à l'égard d'institutions mal adaptées et d'hommes politiques empêtrés dans ce qui ne semblaient être que des intrigues politiciennes: l'instabilité ministérielle, la «valse des gouvernements» sont demeurées des défauts graves pour la majorité des Français.

2.La France nouvelle

Les contemporains ont mal réalisé que, sous ce régime peu apprécié, la France entrait dans une période de prospérité inouïe; c'était le début des «Trente Glorieuses». En dépit de l'inflation, des salaires parfois difficilement réajustés, le niveau de vie de tous les Français s'est élevé. D'un pays vieilli et fatigué, qui, en 1939, n'accroissait sa population que de 630000 naissances par an, qui n'accordait à l'investissement industriel que 13% du Produit national brut (PNB), on est passé à l'époque du baby boom (de 1946 à la fin des années cinquante on compte une moyenne annuelle de 800000 naissances) et à la fondation d'une économie moderne par un investissement industriel égal à 20% du PNB.

3. La France et l'Europe

Élément souvent rétif de l'Alliance Atlantique, et pas seulement du fait de l'action du Parti communiste, la France a rejeté, en août 1954, le projet de Communauté européenne de défense (CED), rendant inévitable l'adhésion de l'Allemagne et de l'Italie à l'OTAN. Cependant, elle a joué un rôle capital dans la naissance d'une nouvelle Europe en marche vers son unité.